

■ **Diviza SA**, à Coffrane, CH-645-1001049-6, exploitation d'une installation de tri de déchets et de toute opération liée au conditionnement, au transport et à l'élimination de déchets. (FOSC du 05.11.2004, p. 7). Proserpi Dino n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Proserpi Gianni, jusqu'ici vice-président, nommé président et directeur-général, ainsi que Proserpi Alain, maintenant domicilié à Gorgier, jusqu'ici secrétaire, nommé directeur général, lesquels continuent de signer individuellement. Signature collective à deux a été conférée à Garcia Rodolfo, de Marin-Epagnier, à Fenin-Vilars-Saules, Hirschy Philippe, de et à Corcelles-Cormondrèche, Jean-Petit-Matile Jean-Philippe, de La Sagne, à Colombier (NE), et Voillat Dominique, de Dampheux, au Landeron, directeurs.

Journal no 230 du 26.01.2007
(03754888 / CH-645.1.001.049-6)